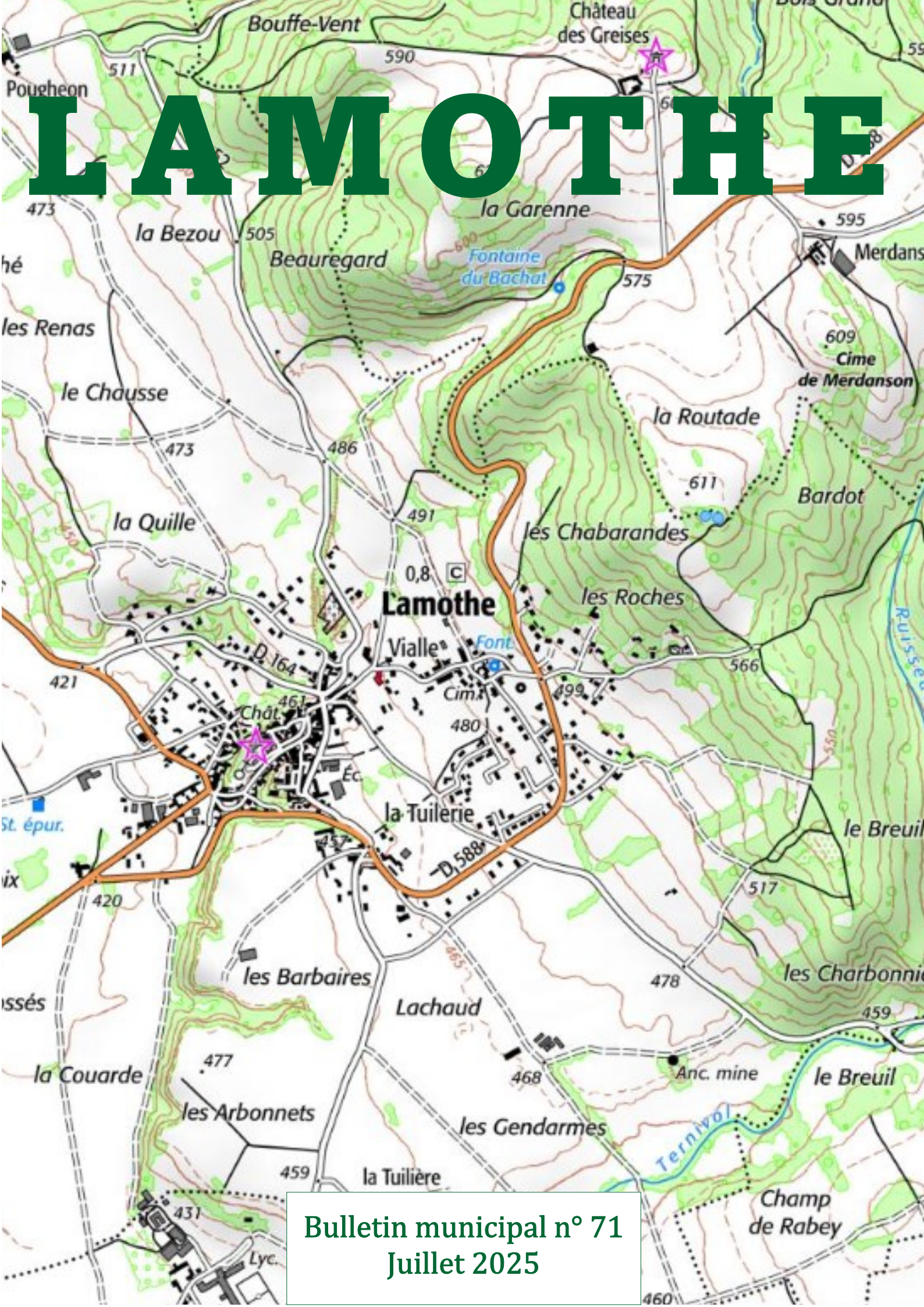


# LAMOthe



Bulletin municipal n° 71  
Juillet 2025

# Le conseil municipal

*Maire* JARLIER Alain

## *Adjointes et attributions*

MATHIEU Alain  
PIGNOL Marjorie  
ROCHETTE Françoise  
TEILHOL Michel

*Travaux Bâtiment-Voirie, Gestion du personnel technique  
Finances, Information, Communication, Site internet  
Ecole, CCAS, Relations avec les associations  
Urbanisme Assainissement, Salle polyvalente et cimetière*

## *Conseillers*

ARCHER Stéphane  
BAYET Joël  
BENIGNAUD Sophie  
CORNET Serge  
DENIS-ROUY Marie-Christine  
MALIGE Wilfried  
MARCHAUD Isabelle  
PONS Guillaume  
VACHELARD Dominique  
ZANUTTO William



## *Délégations et commissions communales et intercommunales*

Communauté Commune BRIOUDE SUD-AUVERGNE  
SICTOM  
SIVOM FONTANNES / LAMOTHE  
Commission communale Travaux  
Commission Urbanisme, Assainissement Eclairage Public, Réseau, cimetière  
Syndicat des Eaux de Fontannes Lamothe  
Syndicat pour la défense contre les crues de l'Allier  
C.N.A.S.  
Commission Information Communication  
Commission Animation Culture et Vie Associative  
Syndicat des Energies secteur Brioude sud/Paulhaguet  
Commission des Impôts  
Commission des Finances  
Commission d'Appel d'Offres  
Caisse des Écoles  
Centre Communal d'Action Sociale

# Le mot de Monsieur Le Maire

Vous avez dans les mains notre bulletin municipal estival. Permettez-moi alors de souhaiter de bonnes vacances ainsi qu'une bonne reprise à ceux qui rentrent de congés.

Bravo aux jeunes Lamothois qui ont réussi leurs examens et bonne réussite à ceux qui vont poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur. Bonne adaptation également aux 13 petits Lamothois qui vont faire leur entrée en sixième.

Vous trouverez dans cette édition un article illustré de photos de l'aménagement de la cour de l'école publique réalisé cet hiver, ainsi que de la reconstruction des vestiaires du stade de foot qui viennent de se terminer. Ces travaux seront inaugurés le samedi 13 septembre, en espérant vous voir nombreux pour ces moments importants pour notre commune.

Le projet de construction de la centrale photovoltaïque de la Quille est toujours d'actualité, l'étude d'impact se termine en septembre.  
L'entreprise ENOE

Energie, avec qui nous travaillons, m'a confirmé il y a quelques jours que ce dossier avançait et que dès l'automne nous travaillerions pour la conception de l'implantation de la centrale et le dépôt du permis de construire.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble des employés communaux, secrétaires de mairie, employés du service technique et personnels affectés à l'école pour l'excellent travail qu'ils réalisent.

Au printemps prochain, vous serez appelés aux urnes pour élire des nouveaux conseillers municipaux.

Ainsi que je l'ai annoncé dans la presse il y a quelques mois, je suis candidat à ma réélection, et nous allons, avec les adjoints et conseillers qui repartent, travailler pour mettre en œuvre un projet et proposer une liste respectant la parité hommes/femmes.

Bonne lecture.

Je vous rappelle que je reste disponible lors de mes permanences à la mairie le lundi, mardi et jeudi de 10 heures à 12 heures.

*Alain Jarlier*



*Bonnes vacances*

*Bravo aux scolaires et étudiants*

*Point sur les gros travaux*

*Futures élections*

## HISTOIRE LOCALE



Quelques semaines ont passé depuis le dernier bulletin, et l'été est là ! Et, avec la soudaine canicule, nous reprenons brutalement conscience des modifications climatiques qui viennent, depuis plusieurs années, perturber nos habitudes, mais aussi, et surtout, l'équilibre économique et politique d'un monde déjà bien fragile.

Or, les plus anciens parmi les lamothois, savent... Oui, ils savent ! Certains ont peut-être été des témoins directs, d'autres se fient à la mémoire des anciens. En tout cas, ils savent que c'est sous le château de Lamothe, là-même, dans un espace souterrain insoupçonné, que s'est joué en partie le sort de l'humanité !

En effet, face à l'incapacité répétée des hommes à gérer de façon responsable les ressources de la planète, les animaux se sont un jour rebellés et ont fini par renverser l'ordre établi. C'est ainsi que les hommes ont été réduits à l'esclavage pour empêcher que leur nature propre, guidée par des intérêts à court terme et des gains économiques immédiats, ne les conduise à négliger les conséquences de leurs actes sur l'environnement : exploitation excessive des ressources naturelles, déforestation et pollution<sup>1</sup>.

Les plus érudits, parmi les lecteurs de ce texte, savent également que dans d'autres régions du globe, c'est le même phénomène qui a conduit les végétaux, cette fois, à s'emparer du pouvoir au détriment des êtres humains. Un peu dans

les mêmes conditions, et surtout pour les mêmes raisons<sup>1</sup>... Car cette problématique constitue toujours une cruelle et inexorable réalité dont nous avons évoqué, lors d'un précédent éditorial, quelques-unes des conséquences sur l'activité agricole. Mais elle déborde largement ce seul cadre ; en effet, la coopération mondiale nécessaire pour aborder les problèmes environnementaux mondiaux, tels que le changement climatique et la perte de biodiversité, est *impossible*, en raison des divergences politiques et économiques entre les pays. De plus, malgré les progrès scientifiques et technologiques, de nombreux individus et communautés ne comprennent pas pleinement l'ampleur des défis écologiques et continuent de mener des modes de vie non durables.

L'homme semble donc inadapté : il est paradoxalement animé par un instinct individuel de survie, tout en se montrant capable, en groupe, de pousser l'humanité à sa propre perte...

Il nous semble alors aujourd'hui que la seule façon de formuler un brin d'espoir dans ce domaine consiste en une double orientation, démographique et administrative. L'une en direction des populations les plus jeunes parce qu'elles représentent l'avenir de notre humanité, l'autre vers les collectivités locales parce que ces dernières sont celles qui semblent les plus proches des comportements des citoyens.

Dominique Vachelard

## Coiffure mixte Bd Aristide Briand Brioude



### Horaires d'ouverture du salon

Mardi & Jeudi

9h00-12h00

& 14h00-19h00

Mercredi

& Vendredi

9h00-19h00

Samedi

8h00-16h30



## ***SOMMAIRE***

Le mot du maire	p. 3
Éditorial « <i>Histoire locale</i> »	p. 4
Comptes-rendus des conseils municipaux	p. 6 à 10
À la mairie	p. 9
Budget 2025	p. 12 et 13
Travaux : l'école	p. 14 et 15
Travaux : les vestiaires du stade	p. 16 et 17
Communauté de communes	p. 19
À la mairie	p. 20
Foyer rural	p. 21
Association de parents d'élèves	p. 22
Cantine scolaire	p. 23
Club VTT	p. 24 et 25
Plan Communal de Sauvegarde - DICRIM	p. 26
La vie de l'école	p. 28 et 29
Esprit Yoga	p. 30 et 31
Infos communales	p. 34
Club du 3ème âge	p. 35
Gym-rando	p. 36
FC Lamothe	p. 39

# Compte-rendu du conseil municipal du lundi 24 février 2025

## Assainissement

9 présents , 3 excusés ayant donné procuration et 3 absents, soit 12 votants.

M. MALIGE Wilfried a été nommé secrétaire de séance.

## Sonnerie de l'église

## Point sur les travaux

-1- *Approbation du dernier procès-verbal*

-2- *Redevance « performances des systèmes d'assainissement collectifs »*

## Prévisions 2025

## Informations diverses

Le Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois facture conjointement l'eau et l'assainissement, et il assure pour le compte de la commune de LAMOTHE, l'encaissement et le reversement de la part collectivité de la rede-

vance assainissement.

La redevance prélèvement est maintenue mais les redevances pour pollution d'origine domestique et modernisations des réseaux de collecte sont remplacées à compter du 1er janvier 2025 par une redevance de « consommation d'eau potable et deux redevances pour performance « des réseaux d'eau potable » d'une part, et des « systèmes d'assainissement collectif » d'autre part.

Après en avoir délibéré et procédé au vote, le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

\* de fixer à 0,084 €HT /m<sup>3</sup> la contre-

valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif à compter du 1er janvier 2025

\* que cette contre-valeur de la « redevance pour performance des réseaux d'assainissement collectif » est facturée et encaissée auprès des usagers du service public de l'assainissement collectif et reversée à la commune de Lamothe au titre de sa compétence pour le traitement des eaux usées, selon les modalités déterminées dans la convention du mandat d'encaissement.

-3- *Assainissement : non collectif, transfert SPANC au SGEB*

Le Syndicat de gestion des Eaux du Brivadois est un syndicat mixte ouvert à la carte dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de l'assainissement non collectif,



À ce titre, Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal sa volonté de transférer, à dater du 1er Mars 2025, la totalité de la compétence « Assainissement non collectif » exercée par la commune au Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois.

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité ce transfert de compétence.

#### *-4- Projet de centrale connectée pour le clocher de l'église*

Monsieur le Maire informe sur la nécessité d'améliorer la fonction du clocher de l'Eglise, ce qui demande de monter à l'Eglise pour actionner les commandes.

Afin de permettre de piloter à distance l'action de faire sonner le clocher, M. Le Maire a fait appel à la société BODET CAMPANAIRE qui propose l'installation d'une centrale connectée pour un montant de 905,76 € TTC/an fixé forfaitairement.

Ce qui comprend la location du matériel, les prestations de con-

trôle, de maintenance de l'installation et de commande à distance des équipements automatisés.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de la société Bodet Campanaire.

#### *-5- Point sur les finances 2024, les travaux de la cour de l'école et des vestiaires du stade*

Les travaux de l'aménagement de la cour de l'école sont en cours.

Monsieur le Maire a fait le point sur l'avancement des travaux, certains travaux supplémentaires ont été nécessaires : plots bétons pour préau, installation jeux, buts de foot, panneaux de basket et remplacement des dalles bétons sur les regards eaux pluviales et eaux usées. Soit un surcoût de 14 200€.

Le coût total des travaux sera de 150 995€ ; avec 10 000€ de subvention CAP43 nous approchons les 80% de subventions.



#### *-6- Prévision travaux et investissement 2025*

Pour préparer les budgets 2025, nous avons besoin de connaître les projets à inscrire en investissement, tout en étant prudents.

Parmi les prévisions, nous notons l'achat d'un camion-benne, le remplacement des installations téléphoniques de la mairie et de l'école, la réparation de l'éclairage public par suite du vol de câble, la toiture de l'église et le diagnostic assainissement.

#### *-7- Informations diverses*

- Diagnostic assainissement, pour donner suite à l'appel d'offres : 7 dossiers ont été reçus,

- Demande de déplacement du container à poubelles Rue de la Coste

-Point sur les travaux « Les Flottes » : la rue a été refaite.

-Proposition de cession à titre gratuit de la parcelle AA29, d'une surface de 336m<sup>2</sup>, cette parcelle permettrait d'ouvrir un accès piéton de la route d'Agnat jusqu'à la place du Noyer (Rue de l'Espardijou).

# Compte-rendu du conseil municipal du mercredi 9 avril 2025

12 présents 3 excusés  
Malige Wilfried nommé secrétaire de séance.

*Approbation du dernier procès-verbal*  
*Vote du compte financier unique 2024*  
Le compte financier unique 2024 de la commune de Lamothe laisse apparaître les résultats suivants

1°) SECTION DE FONCTIONN<sup>T</sup> Budg. principal  
Dépenses de l'exercice 465 772,08 €  
Recettes de l'exercice 592 522,16 €  
RESULTAT REPORTE DE 2024 /  
Soit un résultat de clôture de fonctionnement de 126 750,08 €

2°) SECTION D'INVESTISSEMENT Budg. principal  
Dépenses de l'exercice 552 413,74 €  
Recettes de l'exercice 461 215,15 €  
RESULTAT REPORTE DE 2024 -138 584,44 €  
Restes à réaliser en dépenses - 268475,82 €  
Restes à réaliser en recettes /  
Soit un résultat de clôture d'investissement de - 498 258,85 €

1°) SECTION DE FONCT<sup>T</sup> assainissement  
Dépenses de l'exercice 47105.82 €  
Recettes de l'exercice 43627.47 €  
RESULTAT REPORTE DE 2024 108624.34€  
Soit un résultat de clôture de fonctionnement de 105145.99 €

2°) SECTION D'INVESTISS<sup>T</sup> assainissement  
Dépenses de l'exercice 21445.04 €  
Recettes de l'exercice 22769.61 €  
RESULTAT REPORTE DE 2024 18438.01 €  
Reste à réaliser en dépenses -50000€  
Soit un résultat de clôture d'investissement de 30237.42 €

Pour le budget principal et le budget assainissement, Monsieur le maire ne prend pas part au vote, quitte la séance, et l'assemblée vote le CFU à l'unanimité.

**PAGE 8**

*Vote des taxes*  
Taxe sur le foncier bâti 34,98%  
Taxe sur le foncier non bâti 90,48%  
taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants 9,22%

*Participation SIVOM*  
Fontannes Lamothe  
Le Conseil municipal décide l'unanimité de fixer la contribution communale à 54 000 € pour l'année 2025.

*Subvention des associations*  
Les subventions aux associations pour l'année 2025 seront versées uniquement suite au dépôt d'une demande écrite de la part de l'association.

*Service assainissement admission en non-valeur de créances irrécouvrables*

*Éclairage public terrain de foot*

*Vote des budgets prévisionnels 2025*  
Marjorie PIGNOL présente le budget prévisionnel général et assainissement 2025 Qui s'établit ainsi Le Conseil municipal approuve les budgets présentés.

Dépenses et recettes de de fonctionne-ment équilibrées à 674610,71 € en bud- get principal  
Dépenses et recettes d'investissement équilibrées à 824862,98€ en bud- get principal  
Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à 158688,99€ en bud- get assainissement  
Dépenses et recettes d'investissement équilibrées à 94318,50 7€ en bud- get assainissement

*Fongibilité des crédits en M 57*

*Choix du bureau d'étude du diagnostic assainissement*

*Redevance d'occupa- tion GRDF*

*Informations ques- tions diverses*  
Problème d'infiltra- tion dans les caveaux du cimetière  
Demande d'installa- tion d'un pylône de 30 mètres de haut dans une propriété privée. Le Conseil municipal ne sou- hait pas autoriser cette installation.

# Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 22 mai 2025

10 présents, 3 excusés ayant donné procuration, 2 absents, soit 13 votants. M. MALIGE Wilfried a été nommé secrétaire de séance.

*1/Validation P.C.S. (Plan Communal de Sauvegarde) et D.I.C.Ri.M (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)*

La Commune de Lamothe s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Commune de Sauvegarde (PCS) afin de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens.

À ce jour, ce document est opérationnel et peut être consulté en mairie. Il est constitué de plusieurs documents :

\* Livret opérationnel qui regroupe les actions communales de sauvegarde à engager en fonction d'états de la gestion de crise.

\* Carte d'actions inondation qui regroupe les actions et l'organisation à mettre en œuvre pour gérer les événements sur la commune.

Le rapporteur propose donc au Conseil Municipal de donner un avis favorable sur le Plan Communal de Sauvegarde. (11 pour, 2 abstentions).

*2/ Décision sur la proposition donation terrain cadastré section AA n°291 à côté du cimetière route d'Agnat.*

La parcelle cadastrée AA n°291 d'une superficie de 366 m<sup>2</sup>, sise route d'Agnat, est libre de toute occupation et peut-être cédée, cette donation est d'un intérêt général (située à côté du cimetière).

Le conseil municipal accepte cette donation à 8 voix pour et 5 abstentions.

*3/ Choix du nom de l'École suite aux propositions des enfants*

Simultanément aux travaux de la cour de l'école, il avait été proposé aux enfants de l'école de donner un nom à leur école située 17 rue du Val-la. La proposition a reçu un accueil unanime auprès des écoles et de l'équipe enseignante.

Compte tenu des propositions recueillies auprès des élèves et dans l'intérêt de donner à cette école une identité propre porteuse de sens et de valeurs éducatives.

Le conseil municipal vote pour les différentes propositions.

École publique des trois tilleuls : 3 POUR  
École publique du Château : 5 POUR  
École publique Louise Michel : 4 POUR  
Abstention : 1

« L'École publique du Château » sera donc le nouveau nom de notre école.

*4/ Problème d'infiltration des eaux au niveau des caveaux du cimetière route d'Agnat*

Certains propriétaires se plaignent de la présence d'eaux de ruissellement à l'intérieur des caveaux. La responsabilité de la mairie est engagée et elle doit trouver une solution à ce problème. Le Conseil Municipal exprime le souhait de faire procéder à l'assainissement du vieux cimetière. Plusieurs entreprises seront contactées afin d'établir des devis.

*Plan Communal de Sauvegarde*

*Donation parcelle*

*Nom de l'école*

*Entretien du cimetière*

# Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 26 juin 2025

## Conseil communautaire

10 présents, 4 absents, 1 procuration

Secrétaire de séance  
Marie-Christine DENIS-ROUY

1 - *Approbation du procès-verbal de la séance du 22/05/2025*

2 - *Choix répartition des sièges au conseil communautaire prochain mandat*

Suite à la séance du 20 Mai 2025 de la Communauté de commune, le conseil municipal est invité à approuver la répartition des conseillers communautaires pour le prochain mandat (2026-2032).

3 - *Budget communal – Décision Modificative n°1/2025*

Suite à une erreur non détectée par la direction des finances il convient d'adopter la Décision Modificative n°1 du budget principal de l'exercice 2025, se traduisant par les inscriptions budgétaires suivantes

4 - *Avis de la chambre régionale des comptes*  
Le Conseil Municipal prend acte de l'avis rendu par la Chambre régionale des comptes.

5 - *S.I.V.O.M Fontannes-Lamothe*

Un point sur le SIVOM Fontannes-Lamothe a été présenté, actuellement, le SIVOM ne dispose pas de personnel (1 arrêt maladie et un poste non pourvu). Un réajustement de la subvention communale sera étudié en fin d'année.

À ce jour, chaque commune fait appel aux services de l'entreprise Aubazac pour le fauchage en fonction de ses propres besoins tout en utilisant le matériel du SIVOM.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

### 6. *Emplois Mairie*

Vanessa Bellemanière est embauchée sur un contrat de 16 heures hebdomadaire.

### 7. *Modification PLUI*

Actuellement, la communauté de commune de Brioude Sud Auvergne étudie la modification du PLUI. Il s'agit de la première modification depuis son entrée en vigueur. Lamothe est concerné par un classement en aménagement d'ensemble pour une parcelle.

8. *Le contrat d'objectifs et de moyens* qui lie la Bibliothèque départementale et la commune est renouvelé.

La bibliothèque de Lamothe, bien que gratuite, enregistre une faible fréquentation.

9. Un dossier de demande de subvention pour réhabilitation de logement vacant a été déposé.

Il va être étudié par une commission composée de 2 adjoints et 2 conseillers pour validation.

## Modification budget

## SIVOM

## Questions diverses



**Lard dans  
l'Assiette**

Horaires d'ouverture

**Lundi au samedi**

10h-16h

Fermeture le dimanche

27, rue du 4 septembre

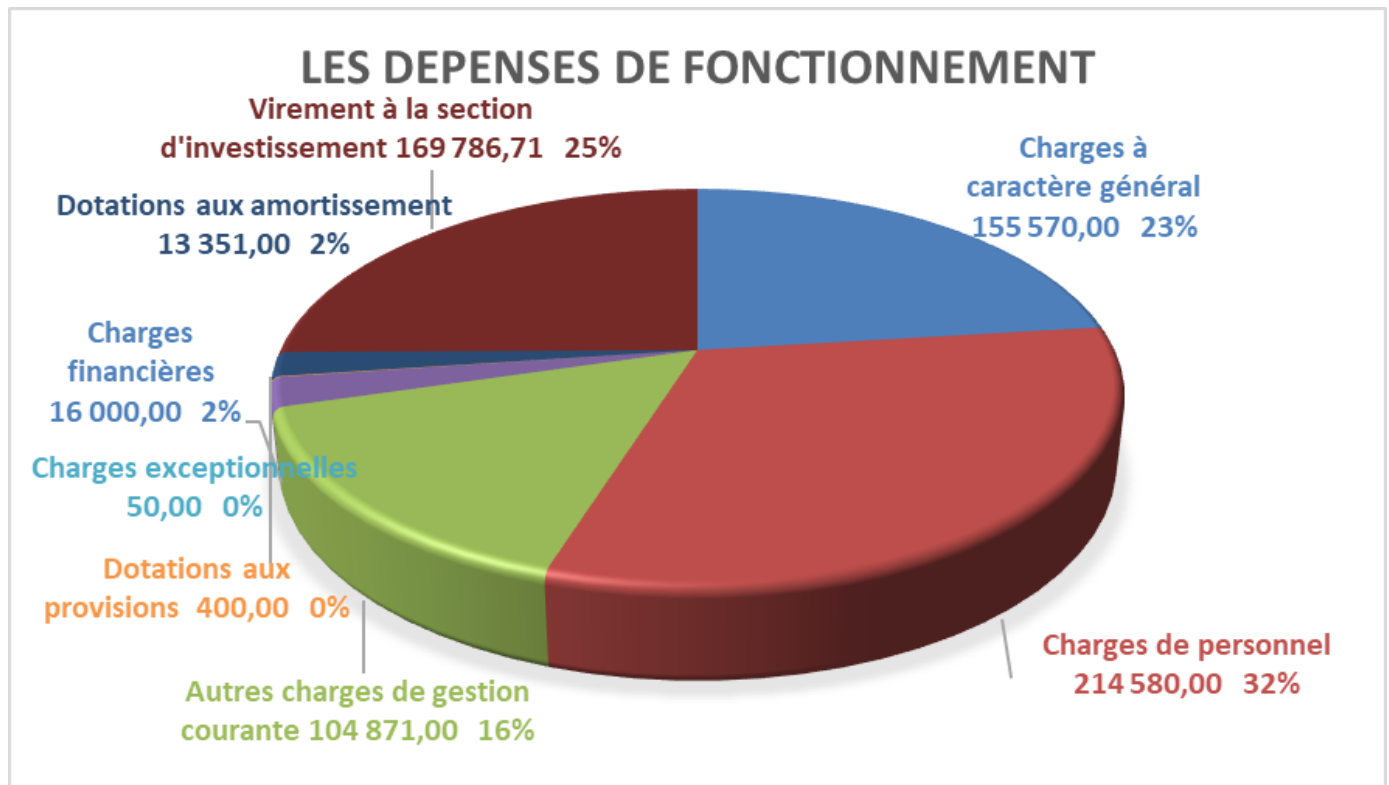
43100 Brioude

04-71-74-82-76



1916736269

# BUDGET 2025



Pour 2025, le budget principal s'équilibre à 674 608,71 €.

Les dépenses liées à la reconstruction des vestiaires du stade pèsent sur ce budget car nous devons faire l'avance avant d'être remboursés par l'assurance.

Les dépenses de la cour de l'école, bien que largement subventionnées, doivent également être réglées avant de percevoir les différentes aides.

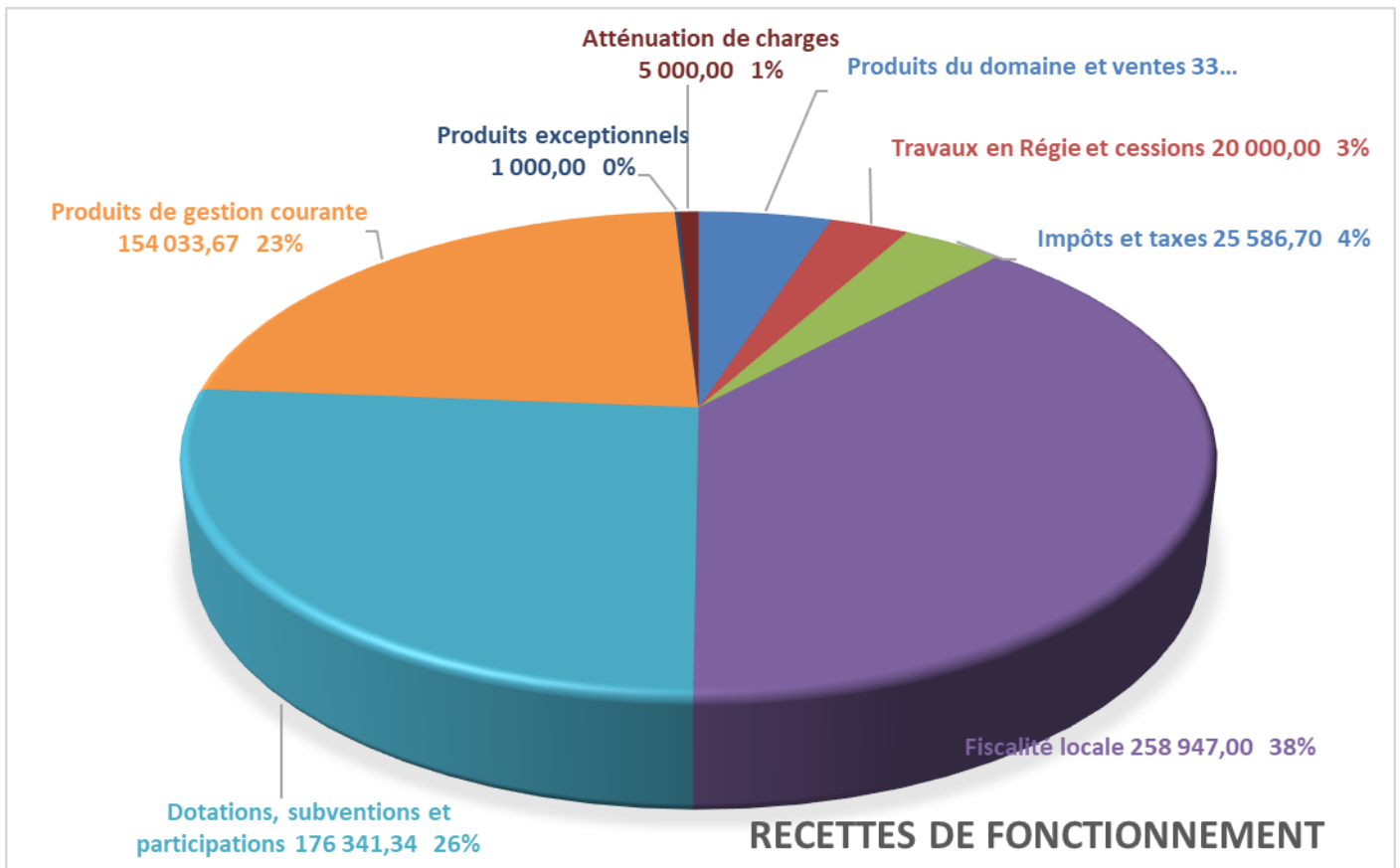
Notons que le prêt de la salle polyvalente est terminée, ce qui va alléger nos charges financières, puisqu'aucun nouvel emprunt n'a été contracté pour nos investissements.

Les recettes de la commune sont alimentées en priorité par les impôts directs locaux (38%) et les diverses dotations de l'État (26%).

Les impôts et taxes (4%) sont des recettes provenant du département et de la communauté de commune.

En troisième position, représentant 23%, les produits issus des revenus de gestion (location des appartements, bar/restaurant et salle polyvalente) sont des revenus non négligeables pour améliorer notre budget..

En ce qui concerne le budget investissement, 2025 est une année où la priorité est donnée à l'achèvement des chantiers en cours (cour de l'école et vestiaires du stade).



*Les finances communales en pratique : sur 100 € dépensés,*

- \* 32 € permettent de payer le personnel qui intervient à la mairie, à l'école et sur le terrain.
- \* 23 € financent les dépenses d'énergie, les achats courants de petit matériel et les fournitures.
- \* 16 € alimentent le budget annexes CCAS, SIVOM, ainsi que les indemnités des élus et les subventions aux associations
- \* 2 € remboursent les intérêts des prêts
- \* 2 € concernent les amortissements.
- \* 25 € sont transférés à la section d'investissement.



# TRAVAUX

## L'ÉCOLE

Vieillissante, la cour de l'école méritait quelques travaux : enrobé dégradé, porte de la maternelle en simple vitrage, manque d'ombrage .

Notre école avait besoin d'être repensée pour le confort des enfants. Nous avons confié le projet au cabinet de lise Marchal, architecte, spécialiste des aménagements de cour d'école afin de nous épauler pour la réalisation de ces travaux.

Le projet a été conçu pour apporter plus de verdure, proposant ainsi des îlots de fraîcheur, mais également des espaces de jeux pour tous les âges : espace jeux de ballon

(foot et basket), jeux pour les plus petits, espace de lecture et même un potager. L'investissement a été possible grâce à différents leviers de financement, la Région restant le premier contributeur.

Les travaux, confiés à l'entreprise Marquet, ont commencé à l'automne 2024 et sont maintenant terminés (le grenailage sera finalisé en septembre lorsque les grosses chaleurs seront passées).

Les enfants étaient aux premières loges pour suivre l'évolution de ce chantier, et c'est tout naturellement que nous avons souhaité leur donner la possibilité de baptiser leur école. Plusieurs noms nous ont été proposés et c'est « l'École du Château » qui a été retenu.

**INAUGURATION OFFICIELLE PRÉVUE  
LE SAMEDI 13 SEPTEMBRE**



# TRAVAUX

## L'ÉCOLE

Le coût final de cet investissement est de 144 914,32 € HT et sera subventionné à hauteur de 126 000 €. La TVA fera l'objet d'un remboursement partiel par le fonds de compensation d'ici 18 mois (environ 20 000 €).

Frais d'étude et architecte	12 758,15 €
Entreprise Marquet	111 748,78 €
Achat Mobilier	9 748,17 €
Diverses fournitures	991,24 €
Porte Maternelle	9 667,98 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>144 914,32 €</b>
TVA	27 586,40 €

Financeurs	Montant accordé ou souhaité
Agence nationale du sport	5 000,00 €
Région	36 000,00 €
Fonds Vert	17 000,00 €
LEADER	30 000,00 €
DETR	25 600,00 €
CAP 43	13 000,00 €
<b>Total subventions à percevoir</b>	<b>126 000,00 €</b>
<b>Total part de la commune y compris TVA restant à charge</b>	<b>25 612 €</b>

Marjorie Pignol

Les enfants ont écrit un article pour exprimer leur point de vue après les travaux d'aménagement de leur espace de vie.

« La nouvelle cour est très belle, il y a plein de couleurs. Elle est beaucoup plus grande qu'avant ! De nombreux petits espaces ont été mis en place afin que nous puissions y faire différentes activités.

Nous adorons sa partie herbeuse et toutes les plantes et arbres qui ont été plantés.

Par contre nous n'aimons pas trop les jeux car nous n'avons pas accès librement à la structure qui est un peu dangereuse. Le terrain de foot et l'emplacement pour le basket sont très pratiques.

À l'écart du reste de la cour, ils permettent de jouer sans embêter les autres enfants.

C'est chouette que nous puissions accéder à la table de ping-pong facilement !

Par contre, les copeaux et les petits cailloux ne sont pas agréables. Il y a peut-être un peu trop de verdure, en particulier sous les arbres ; il est dommage que nous ne puissions pas profiter de l'ombre des tilleuls. Mais nous avons hâte que les autres arbres grandissent !

Nous aimerions bien qu'il y ait des tables pour que nous puissions dessiner ou faire des jeux de société. Il serait bien également qu'une nouvelle marelle soit dessinée au sol.

Afin de ne pas abîmer les arbustes qui ont été plantés à l'arrière de la cour avec les ballons, nous pensons que ce serait bien qu'il y ait des filets sur les cages de foot.

Il faudrait également plus de jeux pour les plus petits. »

Les CE/CM

# TRAVAUX

## LES VESTIAIRES DU STADE

*Les travaux de reconstruction des vestiaires sont achevés.*

*Le club de foot va pouvoir retrouver les terres lamothoises pour la nouvelle saison.*

*La reconstruction de ce bâtiment public a reçu l'aide des membres du club de foot qui ont donné de leur temps en participant à certains travaux et aux réunions de chantier.*

*Soulignons également le travail rigoureux que nos secrétaires, Aurélie et Christelle, ont accompli pour le suivi administratif (suivi des dépenses, recettes, dossier de subvention).*

*Que chaque intervenant soit remercié pour son engagement.*

### COÛT TOTAL :

Le projet représente un coût total de **518 000 € TTC**, comprenant les études, la démolition et l'ensemble des travaux (gros œuvre, menuiserie, plomberie, électricité, etc.).

Ce montant comprend :

- **Études et diagnostics techniques** : Environ **17 000 €**, incluant diagnostics amiante, étude de sol, maîtrise d'œuvre, contrôles techniques, assurances.
- **Travaux de démolition et reconstruction** : Principale part des dépenses avec **plus de 460 000 €**, répartis sur différents lots :
  - Gros œuvre (138 712 €)
  - Charpente, couverture, zinguerie (47 710 €)
  - Cloisons, plafonds, peintures (56 050 €)
  - Sanitaire, chauffage, ventilation (54 848 €)
  - Terrassement, menuiseries, carrelage, électricité, etc.
  - Fournitures diverses (environ 14 000 €), pour les matériaux achetés auprès de fournisseurs locaux.

### FINANCEMENT :

Le projet est **majoritairement financé par des aides extérieures** :

- Groupama (assurance) : 423 942 €
- Subventions attendues : 50 000 € (Région + FFF)

Tous les paiements sont réalisés et les subventions sont en cours de versement.



# TRAVAUX

## LES VESTIAIRES DU STADE

### BILAN GLOBAL

Dépenses totales	517 706,72 €
Recettes perçues	423 942,50 €
Solde provisoire	-93 764,22 €
<i>(avant perception du solde des subventions)</i>	
Solde final attendu	-43 764,22 €
<i>(après perception des 50 000 € restants)</i>	



*Vue sur l'intérieur  
des nouveaux locaux*

La reconstruction des vestiaires du stade représente un investissement structurant largement financé par des fonds extérieurs (près de 474 000 €).

Grâce à une gestion rigoureuse, les paiements sont quasiment achevés, et il reste à percevoir 50 000 € de subventions.

Le reste à charge final pour la commune devrait être d'environ 44 000 €, soit moins de 9 % du coût total.

Cependant, le projet étant une construction neuve, il est éligible au Fond de compensation de la TVA, versé à N+1. Et bien que

revu à la baisse par l'État, la perception de ce FCTVA permettra à la commune d'équilibrer ce projet sans mobilisation de fonds propres.

*Bon retour au stade de Lamothe, et bonne saison sportive aux footballeurs et à leurs supporters.*

*Marjorie Pignol*



5 pizzas achetées  
1 bouteille offerte  
(vin ou coca)

**PIZZA NICO**  
Pizza à emporter

LUNDI : VIEILLE-BRIOUDE (place de la mairie) - MARDI : MASSIAC (à coté de l'école de musique)  
JEUDI : LAMOTHE (place de la tuillière) - VENDREDI et SAMEDI : LANGEAC (parking du super u)

à partir de 18 h

**06 77 45 56 00**

Retrouvez-nous sur 



PAGE 18



**HAIR BUS**  
STYLE

*Le salon  
de coiffure  
ambulante  
qui vient  
à vous !*

Coiffeur homme / femme / enfant  
couleur, balayage, coupe...

avec et sans rendez vous

**Les communes visitées par le bus**

**Puy de Dôme :**  
Nonette, Yronde et Buron,  
et bien d'autres communes...

**Haute-Loire :**  
Fontannes, Lamothe, Javaugues  
Vieille-brioude...



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# le B-BUS

JOUONS  
**CESU**

France Services

Le Quizz Ludique pour Tout Savoir sur le  
Chèque Emploi Service Universel !

Animé par



FRANCE  
EMPLOI  
DOMICILE



**Lundi 6 octobre  
10h00 à 11h00**

**Halle des sports  
BRIOUDE**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE\***

07 62 50 91 05

ou

07 62 50 92 03

[b-bus@brioudesudauvergne.fr](mailto:b-bus@brioudesudauvergne.fr)

\*L'atelier pourra être annulé en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.



**BRIOUDE**  
SUD AUVERGNE  
Communauté de Communes

## À LA MAIRIE...



Christelle Furet a rejoint la commune voisine d'Auzon pour un contrat à plein temps le 1er avril dernier.

Arrivée en décembre 2021, Christelle a été titularisée le 01 janvier 2023 en qualité d'agent intercommunal et faisait partie de l'équipe administrative avec Aurélie.

Toujours souriante et professionnelle, nous avons apprécié le travail à ses côtés.

Polyvalente, comme le sont toutes les secrétaires, elle avait plus particulièrement en charge la saisie comptable, l'urbanisme, l'état civil et le point poste.

Christelle a laissé sa place à Vanessa Bellemanière.

Originaire de Ste Florine, Vanessa a déjà travaillé à l'accueil de la mairie de Ste Florine et de Laqueuille après une formation au centre de gestion du Puy de Dôme.

Epaulée par Aurélie, Vanessa va monter

progressivement en compétence. Volontaire, ayant le sens du service public, nous lui faisons confiance pour mener à bien le travail complexe et rigoureux d'une secrétaire de mairie.

*Nous souhaitons à Christelle une bonne continuation et la bienvenue à Vanessa.*



## FOYER RURAL

### LES APÉROS PÉTANQUE À LAMOTHE !

Cette année encore, les apéros pétanque ont rassemblé les amateurs de boules et tous ceux qui souhaitent passer un bon moment entre amis ou en famille.

La formule séduit : 3 parties de pétanque, un sandwich, une boisson et de la bonne humeur !

Vingt-cinq doublettes s'affrontaient les vendredis soirs pour le plaisir de jouer. Des moments en toute convivialité.

Merci à tous les participants de Lamothe et des communes voisines pour qui le rendez vous était souvent attendu pour bien débiter le weekend.



## A.P.E. (Parents d'élèves)

*Père Noël*

*Annulation repas*

*Vente de plants*

*Concours de pétanque*

*Spectacle de fin d'année*

*Soirée repas*

*Remerciements*

Cette année, nous avons financé l'intégralité du spectacle de Noël, la venue du Père Noël ainsi que les cadeaux pour chaque classe.

Malheureusement, l'annulation de notre repas prévu en mars, faute de participants en nombre suffisant, a mis un peu à mal notre engagement.

Mais cela ne nous a pas empêchés d'organiser notre traditionnelle vente de plants en mai, qui remporte toujours un franc succès auprès des Lamothis, que nous remercions chaleureusement.

En raison de la faible participation au concours de pétanque l'an dernier, nous avons

finalement décidé de ne pas le reconduire cette année.

Mais ce choix nous a permis de nous concentrer sur la dernière manifestation de l'année, qui nous tenait particulièrement à cœur.

Nous avons en effet souhaité nous associer au spectacle de fin d'année organisé par les enseignants afin de prolonger ce moment convivial avec les familles.

Nous avons ainsi proposé une soirée plateaux-repas à l'issue de ce beau spectacle.

Ce fut une belle réussite : une météo plus que clémente et un très bon moment

partagé tous ensemble.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui participent et se déplacent lors de nos événements.

Merci également à la mairie de Lamothe pour son soutien, ainsi qu'aux parents, bénévoles ou non, qui s'investissent pour faire vivre l'association et permettre la réalisation de nos actions.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour le traditionnel café de rentrée !

Bel été à tous !

*Le bureau de l'AEP*



# SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

**La période d'inscription à la cantine scolaire pour l'année 2025/2026 est OUVERTE !**

Réservez dès maintenant les repas de votre enfant :

En ligne : <https://www.gestion-cantine.com> avec vos identifiants,

Ou directement en mairie, par chèque (Si la mairie est fermée, vous pouvez déposer votre chèque dans la boîte aux lettres, en indiquant au dos : nom de l'enfant + dates concernées)

Retrouvez toutes les informations utiles (menus, charte, tarifs...) sur le site de la commune : [https://www.lamothe43.fr/ecole-publique-lamothe-haute-loire\\_fr.html](https://www.lamothe43.fr/ecole-publique-lamothe-haute-loire_fr.html)

Rappels importants sur les réservations de repas :

Pendant la période scolaire : Réservations au plus tard le jeudi midi, pour les 15 jours suivants.

Après les vacances scolaires : Réservation des repas obligatoirement avant les vacances (voir tableau ci-dessous).

Majoration de 2 € par repas en cas de non-respect des délais.

Vacances scolaires

Date limite de réservation

Toussaint (18/10 au 02/11)

17 octobre 2025

Noël (20/12 au 04/01)

19 décembre 2025

Hiver (07/02 au 22/02)

06 février 2026

Printemps (04/04 au 19/04)

03 avril 2026

Enfants quittant l'école de Lamothe

Si votre enfant n'est plus scolarisé à Lamothe en 2025/2026 et possède un solde créditeur à la cantine, deux options s'offrent à vous :

Demander un remboursement : joindre un RIB, en précisant le nom de l'enfant.

Transfert sur un autre compte actif (frère/sœur ou autre élève inscrit) : en indiquant les noms de l'enfant quittant l'école et de l'enfant à créditer.



**INFOS ET INSCRIPTION :**

<https://www.gestion-cantine.com>

[https://www.lamothe43.fr/ecole-publique-lamothe-haute-loire\\_fr.html](https://www.lamothe43.fr/ecole-publique-lamothe-haute-loire_fr.html)

# CLUB V.T.T.

## *Bourse aux vélos et vide-greniers : UNE ÉDITION 2025 RÉUSSIE !*



La bourse aux vélos a attiré de nombreux participants, désireux de donner une seconde vie à leurs cycles ou de dénicher la perle rare à un prix abordable. Pas moins de 184 vélos ont été déposés, et 104 d'entre eux ont trouvé preneur.

Le vide-greniers a également connu une belle affluence. Exposants et chineurs ont créé une ambiance conviviale et dynamique.

Un grand merci aux entreprises Lamoithoise et du Brivadois qui soutiennent notre manifestation.

Au-delà de la réussite de notre manifestation, le Club VTT a réalisé un don de 500 € à l'association "Jules un sourire pour la vie", basée à Brioude.

Cette association a pour mission d'apporter une aide financière aux familles d'enfants malades et de soutenir activement la recherche de traitements pour les maladies rares.

Ce don témoigne de l'engagement solidaire de notre Club VTT et de son attachement aux valeurs d'entraide.

Les membres du club se sont retrouvés pour un week-end sportif en Aveyron. Au programme : bien sûr du VTT, mais aussi de la randonnée pour certains, permettant à chacun de profiter des magnifiques paysages.

Nous avons débuté par la visite de Rodez, où nous avons découvert son riche centre historique et le célèbre musée Soulages.

Ensuite, direction la nature avec le lac de Pareloup et ses alentours, un cadre idéal pour la pratique d'activités.

Notre club continue à organiser ses sorties VTT ou route en fonction des disponibilités des uns et des autres. L'arrivée de la saison estivale est l'occasion parfaite pour le club de participer à de nombreuses randonnées organisées. Ces sorties permettent aussi de découvrir d'autres communes de la Haute-Loire et leurs paysages variés. C'est une belle opportunité de sillonner notre département autrement et d'apprécier la richesse de notre patrimoine naturel et culturel.

*Nous souhaitons à tous les Lamoithois*

*et lamoithoises un très bel été !*

## ***LE CLUB VTT : UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE !***



# PCS - DICRIM

Le conseil municipal du 22 mai a adopté le **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**.

Ce document permet de prévoir l'organisation de l'équipe et des services municipaux en cas de risques majeurs comme une inondation ou un incendie et ceci dans le but d'informer et de préserver la sécurité des habitants, avant, pendant et après l'événement.

Ce document est un document organisationnel de travail dont les éléments à connaître sont repris dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), disponible librement en mairie.

Lorsqu'un plan d'action est activé, il convient au maire de rassembler son équipe et de procéder à la mise en œuvre des actions qui sont répartis en 3 principaux domaines :

Une cellule *commandement* qui dirige les opérations de secours (DOS)

Une cellule *secrétariat* chargée d'établir les actes

Une cellule *technique* qui agira sur le terrain pour reconnaître, alerter, mettre en sécurité et mobiliser les moyens matériels

Une cellule *communication*, qui sera l'interface entre la commune et la population pour alerter

Une cellule *accueil* qui ouvrira le centre d'accueil et veillera à la prise en charge des personnes.

Bien entendu, ce plan d'action est mobilisable progressivement et en cas de danger important et sera toujours mené en concertation avec les services de la préfecture et les services de secours habituels.

MP

## LES MOYENS D'ALERTE SUR MA COMMUNE

Pour diffuser une alerte à la population, la municipalité dispose des moyens suivants:

- Appels téléphoniques
- Porte à porte
- Site internet de la commune
- Réseaux sociaux
- Application mobile ILLWAP

## OÙ SE RÉFUGIER EN CAS D'ÉVACUATION ?

En cas d'évacuation, la municipalité vous invite à vous rendre dans l'un des centres d'accueil suivants:

Ecole, Mairie, Salle polyvalente

## LES NUMÉROS & LIENS UTILES

 N° Mairie : 04 71 76 49 57	 Site commune : <a href="http://www.lamothe43.fr">www.lamothe43.fr</a>
 Intercommunalité / EPCI : 04.71.50.89.10	 Préfecture : <a href="http://www.haute-loire.gouv.fr">www.haute-loire.gouv.fr</a>
 Pompiers : 18 ou 112	 Inforoute : <a href="http://www.inforoute43.fr">www.inforoute43.fr</a>
 Police / Gendarmerie : 17	 Météo France : <a href="http://www.meteofrance.com">www.meteofrance.com</a>
 Police municipale :	 Vigicrues : <a href="http://www.vigicrues.gouv.fr">www.vigicrues.gouv.fr</a>
	 France inter : 90,4 FM
	 France bleu pays d'Auvergne : 92.3 FM

# OZE Lingerie

Brioude & Issoire



Boutique de lingerie féminine pour toutes les morphologies.

Du 80 au 120, du bonnet A au L.

Plus de tailles sur commande.



Lingerie post mastectomie sur commande.



Soutien gorge de sport.

Soutien gorge d'allaitement sur commande.

Vêtement de nuit.

Maillot de bain.

Laine et soie. Collant.



[www.lingerie-oze.fr](http://www.lingerie-oze.fr)



Oze Lingerie



Lingerie Oze Brioude Issoire



## CUISINE TRADITIONNELLE

RESTAURATION SUR PLACE OU À EMPORTER

BAR À VIN ET À BIÈRES AMBULANT

SOIRÉES CONVIVIALES

TESTEZ L'EXPÉRIENCE  
AUX BANQUETS  
REPAS « À LA BONNE  
FRANQUETTE »  
SERVI AUTOUR D'UNE  
SEULE ET MÊME  
TABLE.

AMBIANCE GARANTIE

CONTACT:

0673243576

# L'ÉCOLE

*Cette année encore, les enfants ont participé à de nombreux projets avec leurs classes*

## **SPORTS & CULTURE :**

*Patinoire, Thèque,  
Basket, etc.*

*Broderie*

*Poésie*

*Aquarelle*

### **SPORTS D'HIVER**

Les plus petits ont vécu une année sportive en s'initiant aux sports d'hiver. Ils se sont rendus au stade « Jean Pellet » à Clermont Ferrand afin de pratiquer la course, le relai, le lancer de poids et le saut en longueur.

La patinoire les a également accueillis afin qu'ils puissent tester les déplacements sur la glace.

Enfin, le 15 mai dernier, ils ont participé à une matinée sportive à la salle polyvalente de Lamothe.

### **LES FABULEUX**

Jeudi 12 juin les CM ont investi la scène de la Halle aux grains de Brioude afin de présenter le travail mené tout au long de l'année avec 3 autres classes. Ils ont participé en effet au projet « Les Fabuleux » qui leur a permis d'étudier et de s'approprier des fables de Jean de la Fontaine en les remettant au goût du jour. Le projet avait commencé par un spectacle joué par la troupe « Les Tropiques » auquel ils avaient assisté en début d'année scolaire.

Ce dernier avait introduit le travail qui allait être mené cette année. Sophie et Valentine, deux actrices, sont intervenues en classe afin d'aider les enfants à mettre en scène deux fables : « La grenouille qui se veut faire aussi grosse que le bœuf » et « Le laboureur et ses enfants ».

Les enfants se sont emparés des morales de ces deux textes en les adaptant aux dérives de notre époque.

C'était un spectacle incroyable et une belle opportunité de jouer sur une vraie scène !

### **BRODERIE**

Les GS/CP se sont initiés à la broderie et ont réalisé de beaux ouvrages.

*(voir ci-contre)*



## **EXTRABIENNALES**

Les classes GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 ont également participé au projet des EXTRABIENNALES d'aquarelle de Brioude. En janvier, ils se sont rendus à La maison de Mandrin à Brioude afin d'admirer les aquarelles exposées sur le thème « À table ! ».

Ensuite, ils ont reçu en classe la visite d'Hélène Bastard qui les a initiés à différentes techniques d'aquarelle.

Enfin ils ont réalisé une œuvre collective, « Déjeuner sur l'herbe », exposée jusqu'au 26 juillet, à la médiathèque de Brioude (photo).

Tout au long de l'année, le projet « l'arbre qui cache le paysage » a également rythmé de façon artistique le travail des plus grands avec des réalisations plastiques diverses autour de l'arbre.



En parallèle, les CE/CM se sont entraînés à la thèque, sport très complet mêlant technique, coopération et stratégie. Différentes autres activités sportives proposées par l'USEP43 ont aussi ponctué l'année des classes GS/CP, CE et CM : athlétisme, course des droits de l'enfant, randonnée... Julien, en-

traîneur au Basket Club Brivadois, est également intervenu auprès des classes GS/CP et CE dans le cadre d'un cycle de six séances.

Enfin, le centre aqualudique « Aquabulle » a reçu les enfants de la GS au CM2 afin de leur permettre d'évoluer en sécurité en milieu aquatique.

*Les enseignants*

# ESPRIT YOGA

Notre association cette année compte 22 adhérents, sur l'ensemble des 3 trimestres (+3 / 2024).

Le nombre de participants par séances s'est échelonné de 8 à 19 personnes !

La salle est très appréciée, merci à M. le Maire et l'ensemble des élus de la commune de Lamothe.

Nous avons proposé 2 stages, le 9 février à LAMOTHE avec Adeline, pour une pratique de Yoga Iyengar (12 participants).

Un deuxième à ST FLOUR les 24 et 25 mai avec Stéphane Lalo, organisé par l'association Sanfloraine de Yoga Iyengar (3 participants de notre association plus Claudie de l'association d'Auzon.

Yanette a proposé un week-end « bien-être » à LAVOUTE CHILHAC, via l'association Nénuphar, les 24 et 25 mai, avec divers ateliers riches et variés : Yoga, Méditation, Réflexologie plantaire, Shiatsu, Massages bien-être, bols tibétains.

Très bon retour commenté par Pierre, Cathy et Claudine !



*Initiation à la pratique du yoga Iyengar, avec Adeline (février 2025)*

Pour la pratique au sein de notre association, je reprends les phrases de l'année dernière :

« Yanette adapte au mieux les cours et propose des postures alternatives. Comme déjà formulé, l'accent a été mis sur le fait que les nouveaux doivent être humbles avec eux-mêmes, laisser la gravité faire une partie du travail, et relâcher la posture si les douleurs sont trop importantes. Pour toute question sur une posture, une douleur ou autre, Yanette se fera un plaisir d'y répondre en fin de séance ! »

L'assemblée générale a eu lieu le 1er juillet. L'association va s'agrandir, car elle reprend les adhérents de JUMEAUX et AUZON.

Voici les horaires sur chaque site :

LAMOTHE, le mardi de 19h à 20h30

JUMEAUX, le mercredi de 18h30 à 20h

AUZON, le jeudi de 18h30 à 20h

Les tarifs, validés en AG, sont de 186€ pour l'année (62€ / trimestre), payable en une ou trois fois en début d'année, plus 12€ d'adhésion à l'association.

L'association propose 2 séances d'essai gratuites !

*Contacts :*

Isabelle 06 08 28 62 99

Gilles 04 71 76 41 07

Jean Louis 06 31 10 70 62



*Initiation à la pratique du yoga Iyengar, avec Adeline (février 2025)*



# SARL JARLIER BENOIT

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

**SARL JARLIER BENOÎT 2 rue de la Coste 43100 LAMOTHE**  
**06 84 18 34 50 benjarlier@laposte.net**



# L'Âne Gris

## Bar - Restaurant

**04.43.06.60.12**



**1, Place du  
11 Novembre  
43100 LAMOTHE**

Où nous trouver ?



Ouvert tous les jours ! Menu du midi en semaine

batiman.fr



# BATIMAN® multibois

PORTES D'ENTRÉE

FENÊTRES

VOLETS

STORES & PERGOLAS

PORTES DE GARAGE

PORTAILS & CLÔTURES

PORTES D'INTÉRIEUR

PLACARDS

ESCALIERS

PARQUETS & SOLS



contact@multibois.com

Service livraison et installation



Expert en menuiseries et fermetures depuis 1974

Pont de Lamothe  
43100 BRIOUDE  
04 71 76 44 36  
du Lundi au Vendredi :  
8h00 > 12h00 et 14h00 > 18h30  
le Samedi : 8h00 > 12h00



# INFOS COMMUNALES

## ***PERMIS DE CONSTRUIRE***

**GAEC Saint Jean - ROCHE Jimmy** (lieu-dit La Chaud)

Construction d'un bâtiment agricole pour stockage fourrage + photovoltaïque + silos béton pour l'ensilage

## ***ÉTAT-CIVIL***

### **MARIAGE**

Kévin ENGEL et Kassandra ESTERMANN le 28/06/2025

### **DÉCÈS**

MONTEL Annie épouse SURREL décédée le 29/11/2024 à Clermont-Ferrand

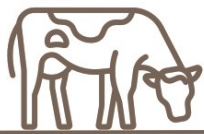
PORTAL Pierre décédé le 11/12/2024 à Issoire

BLANC Raymond décédé le 07/02/2025 à Brioude

PONS Jean-Bernard décédé le 12/03/2025 à Brioude

LEPOITTEVIN Louise veuve PAPON décédée le 16/04/2025 à Brioude

GUÉNARD Pascal décédé le 20/06/2025 à Aix-en-Provence



# Crèmerie Brivadoise

*chez Annie*



**Cremerie Brivadoise**



**cremeriebrivadoise**

**04 71 50 25 87**

**23 Place Eugène Gilbert - 43100 BRIOUDE**

# CLUB DU 3ème ÂGE



Depuis le précédent Lamothe Info, le 23 février a eu lieu notre loto annuel. Fidèles à la tradition, nous l'avons voulu doté de nombreux et beaux lots. Malgré une forte concurrence ce jour-là ( six lotos organisés dans différentes communes avoisinantes) nous avons fait le plein avec une fidèle clientèle et ce fut encore une fois un très beau succès. Merci toujours aux Lamotheois qui, par leur présence ou achat préalable de cartes ont participé à cette réussite.

Le 15 mai, 48 d'entre nous participaient au repas de la Fête des Mères. Cette fois-ci nous nous déplaçons en car pour nous rendre à l'Auberge du Meygal à Boussolet.

Après un repas axé sur la cuisine du terroir nous visitons l'église du hameau, une singularité. C'est une ancienne ferme convertie en saint édifice, la grange devenant nef, le logis du fermier presbytère et un clocher fut ajouté. Nous nous rendons ensuite à Moudeyres en longeant le lac de saint Front. Ce bourg présente un patrimoine homogène formé de maisons typiques recouvertes de lauzes ou de chaume. Sur ce massif du Meygal, nous avons admiré les paysages formés de suc symbolisant la forte activité volcanique du Velay.

Le 3 juillet, le traditionnel barbecue clôturait ce premier semestre. 52 adhérents réunis au stade partageaient le repas.

Jeux de cartes, far niente occupaient l'après-midi. Une belle journée ! Merci à la Mairie ainsi qu'au Club de Foot pour la mise à disposition de leurs nouveaux locaux.

Les lundis, mardis et jeudis sont des jours de rencontre pour ceux qui le souhaitent. Jeux de cartes ou de société, marche sont au programme, les objectifs du Club étant fraternité et convivialité.

À l'automne prochain, nous organisons deux manifestations « tout public » à la Salle Polyvalente.

Dates à retenir : le dimanche après-midi 26 octobre, théâtre.

Le dimanche après-midi 23 novembre, thé dansant.

Bel été à vous tous.

*Loto annuel*

*Repas à Boussolet*

*Barbecue en juillet*

*Théâtre en octobre*

*Thé dansant en novembre*

# Association GYM-RANDO



*Ci-dessus : au sommet du Mont Mézenc  
À droite : au Mont Gerbier de Jonc*

La saison 2024-2025 s'est poursuivie depuis janvier avec la galette, moment de convivialité clôturant une rando autour de Lamothe.

La météo annoncée orageuse nous a conduit à reporter deux sorties d'après-midi début avril pour mieux repartir avec des randos à la journée sur le site du lac Chambon via le château de Murol puis au lac de Guéry par la Banne d'Ordanche et le Puy Gros.

Fin mai, l'escalade du Mézenc, ensuite la visite du Gerbier de Jonc a rappelé à certaines et certains de beaux souvenirs d'enfance : les pentes ne se sont pas adoucies, mais quel magnifique panorama une fois parvenus au sommet ! En fin de journée, détente au lac d'Issarlès : presque un air de vacances !

Le pique-nique de fin juin nous a fait découvrir ou redécouvrir le lac du Bouchet, les chemins ombragés faisant oublier la canicule du moment, permettant jeux de cartes et pétanque tout l'après-midi.



☎ 07 69 55 94 23



# Gedimat

*Au cœur de l'ouvrage.*

2 rue Pablo Picasso  
BRASSAC 04 73 64 31 30

ZI .Les Listes  
ISSOIRE 04 73 89 13 39

1 rue Béraud et Boudon  
BRIOUDE 04 71 60 03 88

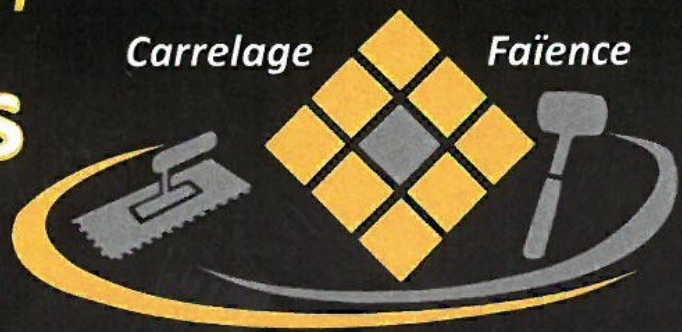
Le Babory  
BLESLE 04 71 78 21 10



**LT Carreleur**

**Jérôme GLESS**

06.43.48.28.67



6, rue du Couvige - 43100 LAMOTHE  
04 71 50 22 10 - lt.carreleur@gmail.com



**AV. D'Auvergne**  
**43103 BRIOUDE CEDEX**  
**04 71 50 27 05**

# F. C. LAMOTHE

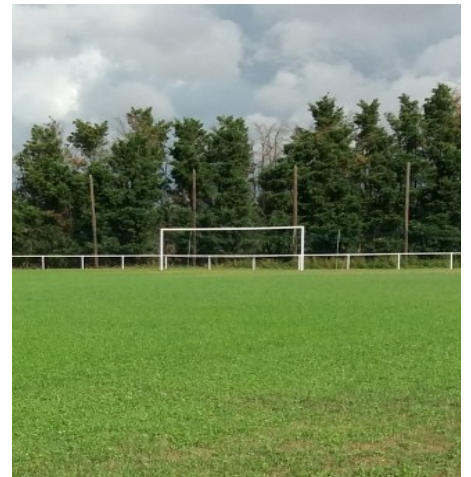
Le FC Lamothe vient de terminer sa 52<sup>ème</sup> saison. Les deux équipes ont obtenu leur maintien dans chacune de leurs poules respectives. L'équipe 2 poursuivra donc son chemin en D4, ayant terminé la saison à la 9<sup>ème</sup> place, tandis que l'équipe 1, elle, restera en D3 finissant à la 4<sup>ème</sup> place du classement.

Après deux saisons passées à Cohade, nous aurons le plaisir de retrouver le stade de Cougeac dès le mois d'août pour la reprise des entraînements de la saison 2025-2026.

Le club et les joueurs remercient tous leurs supporters qui ont continué à venir les soutenir au stade de Cohade ainsi que tous les Lamotheois qui ont participé aux calendriers et aux tripes.

Nous accueillerons avec plaisir toutes les personnes motivées souhaitant s'investir dans le club. N'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook « FC Lamothe ».

À bientôt sur le terrain !



**TERRASSEMENT - CANALISATIONS**  
**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**  
**ASSAINISSEMENT ET VIABILISATION - DÉMOLITION**

Dépôt : Route de Fontannes 43100 Lamothe  
Siège : 10 Rue des Charrettes 43100 Lamothe

<https://bouriol-tp.fr/>



**CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE**

**SARL SAUVAT**

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES  
INSTALLATION ET DÉPANNAGE

2 rue de la Croix Basse 43100 LAMOTHE  
04 71 76 41 81 ou 06 83 02 28 69 ou 06 43 22 11 05



# SARL FERREIRA Construction

MAÇONNERIE - CHARPENTE - COUVERTURE

28, bd Aristide-Briand - 43100 BRIOUDE

04 71 74 93 21

E-mail : [ferreira.sarl@wanadoo.fr](mailto:ferreira.sarl@wanadoo.fr)

[www.ferreira-maconnerie.com](http://www.ferreira-maconnerie.com)



Quentin PIGNOL

4, rue des Fougères 43100 Lamothe.

06 43 60 55 10

[pignol.agsys@orange.fr](mailto:pignol.agsys@orange.fr)



Pignol Ag'Sys'



**INSTALLATEUR  
D'ANTENNE ET PARABOLE  
DÉPANNAGE  
PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER  
DÉPANNAGE TV**

**ÉLECTROMÉNAGER - MULTIMÉDIA - ESPACE LITERIE**

Zone commerciale Carrefour - **BRIOUDE**  
04 71 50 32 82 - [www.procie-brioude.com](http://www.procie-brioude.com)

**Tous les soirs à partir de 18H**

- BROCHE KEBAB CUIT SUR PLACE
- PAINS CONFECTIONNÉS PAR UN ARTISAN BOULANGER
- FABRICATIONS DES SANDWICHS

Tenders  
Nuggets  
Merguez  
Kebab  
Viande hachée

Panini

Tacos

Frite

KEBAB PAIN OU GALETTE

**EMPLACEMENTS**

**Lundi: Saint-Georges-d'Aurac**  
(Place de l'église)

**Mercredi: chavaniac-Lafayette**  
(Au camping)

**Jeudi: à partir du 12 décembre**  
1 semaine/2 (Devant le bar)  
**Sainte-Eugénie-de-villeneuve**

**Vendredi: Lamothe**  
(Place de la Tuilière)

**Samedi: Paulhaguet**  
(Devant la boulangerie)

**Dimanche: Frugière-le-Pin**  
(Place de la mairie)

**LE P'TIT LOUP**  
  
**FOOD TRUCK**

**07.64.23.02.27**

GOOGLE  
FACEBOOK  
INSTAGRAM

# Lamothe



## Horaires de la Mairie

Lundi	8h30-13h00
Mardi	8h30-13h00
Mercredi	8h30-13h00
Jeudi	8h30-13h00
Vendredi	8h30-13h00

Horaires du POINT POSTE : du lundi au vendredi 8h30-12h30

Permanences du Maire : Lundi-Mardi-Jeudi 10h00-12h00

Tél : 04.71.76.49.57 ou 07.84.69.21.01

Mail : [mairie@lamothe43.fr](mailto:mairie@lamothe43.fr)

Site Internet : [www.lamothe43.fr](http://www.lamothe43.fr)



**ZA Largelier**  
**43100 COHADE**  
**06 60 25 33 99**  
**06 51 54 15 65**

**VOLCANE**  
*Bière artisanale*

*Bière artisanale brassée  
au cœur de l'auvergne  
de façon traditionnelle*

[www.biere-volcane.fr](http://www.biere-volcane.fr)

**BRICO PRO**  
*Si Pro, si Proche !*  
**Particuliers & Professionnels**

**OLEON**  
**43100 Brioude**  
**04.71.50.10.07**

- BRICOLAGE**
- JARDINAGE**
- MOTOCULTURE**
- PLOMBERIE**
- DECOUPE BOIS**
- ELECTRICITE**
- QUINCAILLERIE**